

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 59 (1921)  
**Heft:** 50

**Artikel:** Du chapeau à la main  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-216819>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAÎSSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :  
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne  
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la  
PUBLICITAS  
Société Anonyme Suisse de Publicité  
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—  
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

## ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les nouveaux abonnés au CONTEUR VAUDOIS,  
pour 1922, recevront ce journal

**GRATUITEMENT**

dès ce jour au 31 décembre prochain,  
en s'adressant à l'Administration, 9, Pré-du-Marché, Lausanne.

**DU CHAPEAU A LA MAIN**

**P**OLITESSE, courtoisie, civilité, bienséance, urbanité, voici des mots qui ont un air de famille incontestable; mais ils ont aussi, en ce temps-ci, un petit goût de rance. Oh ! il n'y a pas de nenni. C'est ça ! Seuls, ceux dont la tête a blanchi sous les années savent encore la signification de ces mots et continuent des traditions auxquelles ils ont été initiés dès leur plus tendre enfance. Mais les jeunes ! Et allez donc ! Histoire ancienne que tout ça. Les temps ont changé :

*Vieux habits, vieux galons, inutile harangue !*

On dit qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Si, pourtant, il y quelque chose, quelque chose qui n'y est plus, devrait-on dire. Cette chose, c'est la disparition de la politesse.

Reviendra-t-il jamais, le bon temps où l'on se piquait de bonne éducation ? Hélas ! m'est avis qu'il est bien d'autres choses encore que nous ne reverrons plus. Il en faut faire notre deuil. C'est fichant, tout de même.

Ecoutez donc ce que disait, à ce même propos, un de nos confrères :

\* \* \*

De toutes parts, on se plaint que la jeunesse des écoles ne connaît ou ne pratique plus les règles élémentaires de la politesse. Les dames, dans la rue, sont bousculées, doivent descendre du trottoir pour faire place à des jeunes gens mal élevés. Il y a bien quelque chose à dire.

Les formes de la politesse varient d'un pays à l'autre. A côté de la question d'éducation, il y a l'habitude, le préjugé, la mode. En Allemagne, les hommes ont l'habitude de larges coups de chapeau, jusqu'à terre, comme autrefois, au temps du tricorne ou des vastes coiffures à plumes. Il y a, certes, quelque chose de théâtral dans ce geste, quelque chose d'affecté. Il est vrai qu'on peut ainsi nuancer le salut, en le faisant plus ou moins ample.

En Angleterre, les messieurs ont un geste exquis de la main, une sorte de salut amical, qui sait être poli sans familiarité, et qui remplace le coup de chapeau. Le pauvre chapeau ! à force d'être malmené par notre salutation un peu mannière, il prend rapidement des formes douteuses ; il est maculé, déjeté et nous comprenons, à cet égard, la mode qui consiste à exhiber par tous les temps une chevelure lénine ou des nattes bien aplatis. C'est économique, soit, mais c'est laid.

Dans ce domaine, tout est dans la manière, dans le ton. Il suffit d'observer l'art avec lequel les dames arrivent à nuancer leur gracieux salut de la tête. Sans effort, elles savent être éloquentes, d'une amabilité souriante et d'une insolence exquise.

Nous, hommes, nous avons le monopole du lourd et du gauche. Et si nous nous avisons de supprimer

le geste classique, le coup de chapeau réglementaire, il s'agit immédiatement de faire preuve de goût et de mesure. Il est si facile d'affecter une certaine condescendance blessante, une supériorité distraite ou une familiarité déplacée. Ce qui nous manque le plus, c'est le naturel.

Le bon gros salut campagnard, dans sa rudesse et sa rondeur, nous repose souvent du salut compliqué du citadin.

Après tout, qu'importe la forme ! L'important, c'est de rester poli.

\* \* \*

Et puisque nous en sommes au « chapitre des chapeaux », c'est-à-dire des salutations, il est bien naturel de descendre un peu des hauteurs de l'occiput et de parler de la poignée de main, encore, chose incroyable, qu'elle soit d'usage moins ancien que le coup de chapeau.

\* \* \*

Il n'y a guère plus d'un siècle, paraît-il, que les gens se touchent la main en se saluant, dit un chroniqueur. Dans certains pays, on va même jusqu'à baisser la main de celui que l'on tient pour son supérieur.

Il est évident que le geste est plus gracieux que celui des nègres qui se frottent le nez en guise de salutation. Est-il plus hygiénique ?

Les hygiénistes affirment que la poignée de main est l'un des moyens les plus sûrs d'échanger des bactilles et de contracter des maladies.

On fait avec les doigts tant de gestes inconscients qu'on ne se rend pas compte de la somme de petites saletés dont on les recouvre. On se gratte dans les cheveux ; on se gratte le nez en son bout ou en son intérieur ; on se gratte un bouton, une pustule, une croute ; on passe les doigts dans sa moustache souvent humectée de salive ; on tâte sa bouche ; on se gratte les oreilles ; on se frotte un œil ; on palpe son mouchoir de poche ; on tient des pièces de monnaie, des billets de banque, toutes sortes d'objets qui ne sont pas désinfectés.

Et avec ces mêmes doigts, sans qu'on les ait lavés, on salue un ami, un passant dont les doigts ont aussi fait auparavant les mêmes gestes.

On prend chez le voisin des cultures microbiennes parfois dangereuses ; on ne se lave pas et, sur soi-même, on recommence les gestes inconscients ; on s'infecte sans le savoir. Et lorsqu'on a touché en quelques heures les mains de dix personnes qui en ont fait autant, on a sur ses doigts une colonie merveilleuse de bactilles.

A la vérité, le corps humain est résistant et ne prend pas toutes les maladies dont il porte les germes. Mais si l'on pouvait éviter de lui en inoculer quelques milliers en un jour, il ne s'en porterait pas plus mal !

C'est pourquoi nous ne sommes pas surpris d'apprendre qu'il s'est fondé à Paris une « Ligue contre la poignée de mains ».

Il va sans dire que les Ligues ne renoncent pas à tous les « shake hand ». Entre amis intimes, entre parents, il y a moins de méfiance.

Et le gant, pensez-vous, ne pourrait-il pas suffire à ceux qui craignent de s'infecter ? Le gant est un pis aller, souvent plus dangereux que la main nue.

Bref, la salutation... manuelle n'étant qu'une mode, cette mode passera un jour, mais ce ne sera pas demain.

Je vous la serre tout de même !

**PÈ LA MUNICIPALITA**

**L**A on temps por tot, que l'a de ion de cllia monsu dái z'autro iâdzo que l'ant fê la Biblia, et que l'êtant dái tet fin finaud po dévenâ cein que lè dzein l'avant derriâ la titâ. « Lai a on temps po passâ pè lè man ào tire-mondo et on temps po passâ pè cllia ào croque-mort ; on temps po pliantâ et on temps po trêce cein qu'on a pliantâ ; on temps po tyâ et on temps po guierî ; on temps po pliorâ et on temps po rire ; on temps po accouilli dái pierre et on temps po lè ramassâ ; on temps po embransi et on temps po fêre la potâ ; on temps po tsertsi et on temps po pèdre ; on temps po dégoursi et on temps po retacounâ ; on temps po sè quaisi et on temps po sè boudâ ; on temps po caressi et on temps po sè boudâ ; on temps po la guerra et on temps po la pé. »

Se lâi avâi z'u dái vote de son temps, lo râi Samelon que l'a fê clli galé coupliet, l'arâi assebin marquâ : « On temps po nommâ dái municipau et on temps po lè dèguenautsi ».

\* \* \*

L'è stau dzor que l'a faliu votâ po lè municipau, que sant dan lè precâta de la comouna. Clilia que sant vegnâi sant pao-tître bin conteint. Mâ n'arant pa rein qu'à lau sè promenâ, bin fricotâ et bâire quaque bon verro. Faut pas mau lè lau còrde, l'ant prau de cassement de titâ et faut être benhiraô po leu se l'attrapant de temps z'a autre quaque lètson. S'ein vayant dái poute dái iâdzo que lâi a et principalameint quand l'ant à eingrindzî avoué dái certaine femme que lâi a, et que l'ant onna tapetta dau diablio et on boutafrou à pitâ avoué on avocat.

Dan, po ein reveni à clilia croûte fenne, on dzor la Municipalità de Bramafam vâi ein arrêvâ iena que l'etâi 'na tota serpa et retsaudâie quemet la picletta de l'efinfe. L'etâi son second basquelion (*enfant illégitime*) et on l'avâi convoquâié po lâi fêre on pridzo pas pequâ dái vê. Lo syndico lâi fâ dinse :

— Attiutâde ! Vo z'ite onna fenna que rein dau tot de no z'aménâ tote lè z'annâfe on houte que n'a min de père. Et pu apri l'è adi no que no faut payi. L'è onna vergogne d'etre dobedzî d'eintretenei tota clilia cassibraille. No volcien savâi ora à cô lè clli bouibo !

Et la serpa ne repond-te pas :

— A monsu lo syndico et à tota la Municipalità... du que l'è li que pâfe.

\* \* \*

On autre coup, l'etâi on autre fenna que revègnâi : onna roncanna que n'avâi jamé tot démandâ et mandâ. Volâive que la Municipalità lâi baillé de la matâire po sè fêre on gredon po la senanna. Et ie desâi :

— Et pu, vo séde, foudrà m'ein mettre prau et pas mè frustrâ et mè tsoupougnî. Sti an passâ, m'ein è pas pî restâ po mè fêre onna taille.

— Vo n'ai jamé tot de et tot relliama, que lâi